

CONCEVOIR UN PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Maîtriser les étapes incontournables de sa mise en place

2 JOURS, 14 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE :
UA58

Objectifs de la formation

Appréhender les principes de la gestion différenciée et permettre aux gestionnaires d'en être les acteurs

Établir le plan de gestion d'un service espaces verts dans un contexte de développement durable

Connaitre les enjeux de la gestion différenciée et son intérêt dans la démarche de développement durable

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Responsable et chargé de mission de service : espaces verts, développement durable, biodiversité... ; Maître d'œuvre ; Maître d'ouvrages publics et privés ; Paysagistes ; Aménageurs ; Ingénieur de bureaux d'études

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Comment réaliser un inventaire du patrimoine vert

- Identifier et cartographier les différents types d'espaces verts de la commune
- Permettre une description du paysage et des problématiques rencontrées

Maîtriser la phase de diagnostic de l'existant

- Comment diagnostiquer un espace en fonction de ses qualités historiques, culturelles, environnementales, de son usage, de sa fréquentation et de sa biodiversité

Quelles sont les problématiques liées aux espaces

- Savoir repérer des sites dégradés ou inadaptés et prévoir des projets de réhabilitation
- Comment déterminer les différentes zones d'entretien
- Se familiariser avec le classement des espaces et avec le code d'entretien

Quels sont les outils de mise en place d'un plan de gestion différenciée

- Définir les objectifs à atteindre
- Identifier les besoins du personnel en matière de formation
- Élaborer un planning annuel de tâches
- Encadrer la démarche auprès des autres opérateurs
- Élaborer un budget prévisionnel d'investissement matériel et de fonctionnement

Comment mettre en place une stratégie de communication en interne

- Définir les différents publics visés
- Analyser les enjeux environnementaux et socioéconomiques pour la commune, les habitants et le service des espaces verts de la commune
- Savoir repérer et convaincre les différents acteurs internes sur la communication environnementale
- Sensibiliser les élus et le personnel technique à la gestion différenciée des espaces verts publics
- Coordonner les associations environnementales locales à travers la mise en place d'une commission « Nature en ville »
- Quelles étapes pour bâtir sa stratégie de communication
- Comment impliquer les différents acteurs
- Fournir les supports de communication adaptés aux différents publics

Étude de cas, partage d'expériences : analyse des difficultés rencontrées

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

